

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal enfants

Le conseil municipal des enfants d'Etrez s'est réuni le
VENDREDI 6 OCTOBRE 2017.

Présents : LOLA MONTAIGNE, BASTIEN TISSOT, Manon VEILLAS, Sacha DESBLEDS, Yuozas BERNARD, CLOE PODGORSKI, Ambre MOREL, Lola MONTAIGNE, Lana CHARVET, Sébastien JEANSON, Philippe BRANGET.

Excusés : Jade SIMONET, Lalie MICHON, Mannuela FAUSSURIER.

A l'ordre du jour :

- Visite du complexe sportif
- Participation à la cérémonie du 11 novembre
- Rédaction d'un article pour le magazine de la commune
- Définir les thématiques des commissions
- Réflexion sur les projets de l'année pour chaque commission

1 Visite du complexe sportif

Nous nous sommes rendus sur le terrain de basket pour évaluer les aménagements qui nous semblent nécessaires. Nous avons listé :

- La mise en place d'une information pour que les véhicules à moteur ne puissent plus accéder aux aires de jeux. Il est également envisagé d'installer des barrières de parking bloquant les voitures et permettant l'accès aux pompiers.
- Le traçage du terrain.
- Changer les filets des paniers de basket.
- Retirer la végétation qui s'est installée. Mauvaise herbe dans la longueur, du milieu du terrain et taille de la vigne sur le côté ouest du terrain.
- Envisager d'intégrer sous les panneaux de basket des cages de handball, dans l'esprit d'un city stade.
- Arborer les abords pour obtenir des espaces ombragés.

Le dossier sera confié aux commissions pour étude de réalisation.

2 Participation à la cérémonie du 11 novembre

Un rappel historique du 11 novembre est adressé aux enfants.

Le 11 novembre 1918 est la date de la signature de l'armistice (fin de la guerre). La 1^{ère} guerre mondiale qui a fait plus de 18 millions de morts. Les combattants se sont battus pour que la France, entre autres, reste un pays libre.

La cérémonie du 11 novembre est un moment de témoignage pour l'ensemble de ces combattants qui ont pour beaucoup sacrifié leur vie pour notre liberté.

Le conseil municipal enfants décide de participer à cette cérémonie le 11 novembre 2017 à 10h au monument aux morts. Une lecture à plusieurs sera faite.

Chacun est chargé de prévenir de sa disponibilité. Un ou des textes seront choisis lors du conseil municipal enfants du 10 novembre, ainsi que la répartition des prises de parole.

3 Rédaction d'un article pour le magazine de la commune

Un texte présentant les nouveaux élus ainsi que les projets réalisés l'an dernier a été rédigé.
Les photos des nouveaux élus ont également été faites et seront jointes à l'article.

4 Définir les thématiques des commissions

Une proposition d'organisation du conseil municipal enfants avait été proposée et acceptée lors du dernier conseil.

La proposition lors du conseil a été de réunir différents thèmes, pour créer trois commissions.
Les thèmes proposés pour les trois commissions :

Commission 1

Animation, culture, loisirs, jeunesse, sport.

Commission 2

Sécurité, prévention, déplacement, équipement.

Commission 3

Communication, solidarité, environnement.

Information : fonctionnement des commissions

Les commissions se réuniront en fonction de la nécessité. Le jour et l'heure seront discutés entre les membres de la commission. La durée d'une commission sera d'une heure. Elle sera constituée de 2 nouveaux élus et 2 anciens élus, soit 4 enfants par commission.

Les projets concerneront l'ensemble des commissions, par exemple pour la rénovation du terrain de basket :

La commission 1 pourrait organiser une animation ou un tournoi pour faire découvrir le terrain une fois rénové.
La commission 2 pourrait travailler à l'étude des équipements envisagés (barrière de parking, cages de hand, traçage du terrain, etc.)

La commission 3 pourrait s'occuper de réaliser une information pour les habitants d'Etrez, réfléchir aux types d'arbres et arbustes à planter et où, etc.

Les commissions seront donc une réflexion en groupe de 4 pour étudier plus précisément un projet.

L'ensemble des travaux des commissions sera validé en réunion de tout le conseil municipal (réunion dite « plénière »). Ce sera également en conseil municipal que les dépenses liées à chaque projet seront validées, modifiées ou refusées.

Nous fixerons les groupes de commissions lors du prochain conseil.

Pour chacun et chacune d'entre vous, il vous appartient de me faire savoir dans quelle commission vous souhaitez vous inscrire.

L'objectif de l'année est de réaliser au moins 3 projets, chacun pouvant changer de commission à chaque projet. Cela peut être l'occasion de découvrir les 3 commissions et de participer à chacune d'elles.

- Réflexion sur les projets de l'année pour chaque commission**

Ce point est reporté à la réunion suivante, le conseil n'ayant pas eu le temps d'échanger à ce sujet.

Fin de la réunion à 19h35. **Prochaine réunion le vendredi 10 novembre 2017 à 18h00** salle du conseil de la Mairie.